



Des r formes majeures et des d bats anim s   l assembl e g n rale d automne 2025 du S UO

Description

[vc_row type= "full_width"] [vc_column] [vc_column_text] Cr dit visuel : Jurgen Hoth   Photojournaliste

Article r dig  par Michelet Joseph   Chef du pupitre Actualit s

L assembl e g n rale d automne (AGA) du Syndicat  tudiant de l Universit  d Ottawa (S UO) s est tenue le dimanche 30 novembre dans l auditorium des dipl m s au centre universitaire Jock Turcot. Une centaine de membres, dans un format hybride, s est r unie afin de voter sur une s rie de r formes, de r solutions politiques et de d battre de points importants comme le [contrat avec Bounce](#). Entre les proc dures de ratification, les engagements militants et les discussions anim es autour de ce contrat controvers , l AGA a offert un aper u rare de la vitalit  d mocratique au sein de la communaut   tudiante.

Par un appel   l ordre vers 10h30, Maya Sinclair, Pr sidente du Conseil d administration, a ouvert l assembl e. La s ance a d but  par une reconnaissance du territoire. Une fois l ordre du jour et les proc s-verbaux approuv s, les membres de l ex cutif ont pr sent  leurs rapports d activit . **Une motion pour faciliter l inclusion**

D embl e, avant la mise   jour du comit  ex cutif, Ethan Rolando Dolcino, membre du club [MisAmigos](#), un club pour  tudiant.e.s en situation de handicap, a propos  une motion visant   donner priorit  d acc s au micro aux personnes en situation de handicap. Cette motion visait la r duction des obstacles li s aux files d attente et   la fatigue.

Au cours du d bat, deux amendements ont  t  ajout s : l un limitant le nombre d interventions pour pr server l  quit , l autre clarifiant une v rification non punitive de la condition de handicap par la pr sidence. La motion, ainsi renforc e, a  t  adopt e par 52 voix contre 48. **Un ex cutif militant et une ann e marqu e par l activisme**

Les rapports des dirigeants ont dépeint un syndicat en ébullition. Plusieurs commissaires ont mis en évidence une année marquée par l'engagement politique, la révision des procédures internes et une plus grande implication auprès des communautés marginalisées.

Sous la direction de Jack Coen, la présidence s'est concentrée sur la solidification de l'administration : révision de politiques internes, renforcement des liens avec l'Université, relance de services tels que les « Marchés solidaires », et amélioration de l'accès à l'impression gratuite, entre autres. La commissaire aux opérations, Elnaz Enayatpour, de son côté, a également mis l'accent sur la stabilité organisationnelle en relançant le comité des finances et en instaurant un nouveau système de publication bilingue des politiques.

La commissaire à la revendication, Alex Stratas, a mis l'accent sur l'intensification des campagnes pour défendre les droits étudiants, en particulier en ce qui concerne la justice sociale, l'équité et le changement climatique. Le SAU a dirigé l'une de ses initiatives politiques les plus ambitieuses, envoyant plus de 11 200 courriels des élus provinciaux, un record pour le SAU.

Sur le plan linguistique, la commissaire à la francophonie, Eve Tremblay, a remarqué une augmentation significative de la participation aux initiatives francophones, incluant la série « Espresso-toi en français », qui est maintenant un rendez-vous hebdomadaire incontournable avec plus de 650 membres. Emilia Bah, quant à elle, a dirigé la refonte des clubs et une Semaine 101 particulièrement animée. Enfin, la commissaire aux communications, Kaitlin Ma, a supervisé une expansion fulgurante de la présence numérique du syndicat, qui a atteint un million de vues durant la période des Fêtes. **formes structurelles : plusieurs amendements adoptés**

Les membres ont approuvé la ratification des résultats des élections partielles de 2025, y compris la confirmation de Kim Mantha au poste de directrice des étudiant.e.s autochtones. Deux amendements constitutionnels importants, soit les articles 14.4.6 et 6.4.2, ont également été adoptés, renforçant la structure décisionnelle du syndicat. Une motion a été adoptée pour établir l'accès public aux amendements constitutionnels.

Deux motions proposées par l'étudiant Luca Piomelli ont été approuvées à une écrasante majorité. La première exprime l'opposition du SAU au projet de loi 33, jugé préjudiciable aux droits des étudiant.e.s. La seconde demande le lancement d'une campagne publique pour un accès équitable à l'éducation, réaffirmant l'engagement du Syndicat à défendre un enseignement postsecondaire juste et abordable. **Motion D : un débat houleux autour du contrat Bounce**

Le moment le plus polarisant de l'Assemblée a été la discussion de la Motion D, portant sur un contrat pluriannuel avec l'organisme *Bounce*. [Cette motion a été introduite pour débat à l'AGA sous l'ordre de la Cour](#), dans le cadre d'un litige opposant l'étudiant Daniel Thorp au SAU.

Thorp, auteur de la motion, a soulevé des inquiétudes concernant la longueur de l'entente ainsi que la possibilité pour le syndicat d'y mettre fin. « Le Syndicat a essayé d'éviter cette discussion », a-t-il déclaré, évoquant un manque de transparence.

À l'inverse, Elnaz Enayatpour a défendu le contrat, rappelant que la signature d'accords pluriannuels constitue une pratique standard dans la plupart des organisations. Une porte-parole du LEAF (*Women's Legal Education and Action Fund*) a toutefois mis en garde contre un possible conflit entre le contrat et les principes de lutte contre la violence fondés sur le genre, et a demandé sa réévaluation. Après un débat animé, la proposition a été rejetée : 49 votes pour, 56 contre, 11 abstentions.

Enjeux linguistiques et respect du bilinguisme : un moment crucial

Par ailleurs, la Motion E, proposée par Rolando Dolcino, visant à permettre aux fondateurs de clubs de rester en poste sans démission durant leur première année, afin d'assurer la stabilité initiale du leadership, tout en encadrant cette exception par des limites et un mécanisme de révocation par les membres. Elle a été annulée lorsque Quanah Traviss a proposé et obtenu un report indéfini, adopté à 76 voix contre 14, avec 17 abstentions.

La Motion F, la dernière de cet AGA, concernait les exigences linguistiques pour les membres exécutifs internationaux. Elle a été adoptée à 62 voix et renforce les critères de bilinguisme au sein du S&UO, un sujet soulevant des enjeux actuels à l'Université d'Ottawa.

À l'issue de cette longue journée, les membres présents dans la salle, le comité exécutif, le conseil présidentiel assemblée, entre autres, se sont ovationnés lorsque Maya Sinclair a officiellement prononcé la fin de l'AGA 2025. L'horloge affichait 19h15.

[/vc_column_text][/vc_column][/vc_row]

Date de création

03/12/2025

Auteur

redaction